

L'association belge SENSOA¹ est citée en référence dans certains textes pour le sérieux de ses affirmations, notamment sur l'éducation sexuelle à l'école et la « santé sexuelle ». Mais elle n'a pas de légitimité scientifique ni d'apport de recherches.



Sensoa, centre flamand d'expertise sur la santé sexuelle

L'association Sensoa se situe très clairement dans la mouvance de l'IPPF autrement dit la Fédération Internationale pour la planification familiale. Ainsi, sur son site, Sensoa présente l'IPPF comme « l'organisation faitière de Sensoa qui milite en faveur de la promotion des droits sexuels dans le monde entier ». Sensoa est ainsi un membre actif du réseau européen de l'IPPF et du Forum européen de la société civile sur le VIH/sida.



(<https://www.ippf.org/sites/default/files/apr.pdf>)

¹ Le site de l'association : <https://www.sensoa.be/sensoa-centre-flamand-dexpertise-sur-la-sante-sexuelle>

▪ **Les affirmations de SENSOA**

Sensoa a adopté la définition du concept énigmatique de « santé sexuelle » telle que précisée par l'Organisation Mondiale de la Santé et telle que proposée par l'IPPF : *« La santé sexuelle est plus que l'absence de maladie et la prévention des risques de grossesse non souhaitée, des comportements sexuels transgressifs, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ou du VIH. Il faut aussi accorder de l'attention aux côtés plaisants, agréables de la sexualité. Cela se traduit par une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles ».*

Sur le site de Sensoa, nous trouvons également cette affirmation : *« la santé sexuelle est en outre indissolublement liée à la promotion et à la protection des droits sexuels. Nous trouvons que les droits sexuels doivent être respectés, protégés et réalisés, pour que chacun puisse vivre sa sexualité sans contrainte, discrimination ou violence ».*

▪ **Similitude de vues entre SENSOA et l'IPPF**

SENSOA affiche clairement son adhésion au principe des « droits sexuels » édités et diffusés par l'IPPF. Ses productions propres ne sont que des déclinaisons des productions du SIECUS² et de l'IPPF.

▪ **Travail et stratégie de SENSOA**

L'apport de l'association SENSOA quant à ces sujets se concentre sur l'action de plaider et la défense des « droits sexuels ». Elle dispense également des formations en matière de santé sexuelle et de droits sexuels et reproductifs. C'est également un lobby qui milite pour la promotion de la notion de « santé sexuelle » et pour la diffusion et la mise en place des « droits sexuels et reproductifs » en exerçant des pressions sur les instances gouvernementales et internationales directement ou via des organisations partenaires.

▪ **Groupe parlementaire**

Sensoa assure le secrétariat du « groupe des Parlementaires » pour l'Agenda 2030. Il s'agit d'un regroupement d'élus à la Chambre ou au Sénat du Parlement fédéral de Belgique qui s'intéressent à la santé publique, à l'étranger ou à la coopération au développement.

▪ **Conseil d'administration et personnel de SENSOA**

L'équipe de SENSOA semble avoir surtout des compétences en animation de réseau et en lobbying. La plupart des employés sont chargés de communication, de prévention, d'animation de réseau à vocation politique, de formation ou de logistique mais il n'y a pas (dans ce qui est indiqué sur le site) de chercheur ni de référents en éducation ou en pédagogie.

Le président du Conseil d'administration, Alexis Dewaele, est titulaire d'une maîtrise en psychologie et d'un doctorat en sociologie. Pendant huit ans, il a travaillé pour le Centre de recherche sur les politiques pour l'égalité des chances (Université d'Anvers - Université Hasselt) où il a étudié le contexte social des minorités sexuelles en Flandre. Il travaille actuellement à la faculté de psychologie de l'Université de Gand, où il coordonne une étude à grande échelle sur la santé sexuelle en Flandre. Ses thèmes de recherche les plus centraux sont l'identité (sexuelle), les réseaux sociaux, le stress des minorités, le bien-être mental et la santé sexuelle³.

² Voir article de la Plateforme JONAS sur le S.I.E.C.U.S

³ <https://www.mensenkennis.be/author/alexisdewaele/>

Discussion :

L'association SENSOA est une structure qui relaie en Belgique et en Europe les thèses de l'IPPF sans légitimité scientifique particulière ni apport en termes de recherches. Cette structure assure un lobbying actif pour faire advenir des textes tels que les « droits sexuels » et développe son réseau d'influence dans ce but.

Dans le document de l'OMS intitulé « Standards pour l'éducation sexuelle en Europe », l'association SENSOA est citée comme ayant apporté son expérience et son expertise notamment pour l'écriture du paragraphe 3.2 intitulé « *Développement psychosexuel de l'enfant* » et notamment en faveur d'un début précoce de l'éducation sexuelle.

L'OMS et l'IPPF justifient donc des options fondamentales comme l'enseignement précoce de la sexualité aux enfants par la caution de structures expertes comme l'association SENSOA qui sont, en fait, de simples « filiales » de l'IPPF.

Nous sommes donc en présence d'un processus d'autojustification.

Rédigé par François Debelle 29 juillet 2020